



## École des Berges-de-Lachine

50, 34<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 1Z2  
Tél. : 514 748-4662  
Télec. : 514 634-1333

<https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 23 février 2021 - visioconférence Zoom

MEMBRES PRÉSENTS		
PARENTS	PERSONNEL ÉCOLE	SERVICE DE GARDE
Françoise Michaud, vice-présidente Nadia Yacoub, présidente Nataly Poirier, trésorière Jean-François Brisson	Julie Pereira, enseignante Valérie Pinault, enseignante Isabelle Gagné *, technicienne en éducation spécialisée	Nancy Saraiva, technicienne en service de garde
<b>Substituts</b>		
<b>Représentant de la communauté</b>	Sueanne O'Hanley : bibliothécaire	
<b>Membres absents</b>	Nadège Nzobonimpa, substitut	
<b>Direction de l'école</b>	Dominique Caron, directeur Brigitte Kane, directrice adjointe	

\* Secrétaire pour la séance

#### 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

La séance débute à 19h08. Il y a quorum. M. Dominique Caron se présente et explique la raison du changement de direction. Le changement de direction s'est fait le 27 janvier.

#### 2. Questions du public

Il n'y pas de public ni de questions du public.

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

Adopté tel quel.

CE 23022021-166	Proposé par madame Nancy Saraiva
	Appuyé par madame Françoise Michaud



## École des Berges-de-Lachine

50, 34<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 1Z2  
Tél. : 514 748-4662  
Télec. : 514 634-1333

<https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>

#### 4. Adoption du procès-verbal de Isabelle Gagné du 19 janvier 2021

Ce PV est adopté à l'unanimité.

Mme Sueanne O'Hanley demande de remplacer Altazoom par Alphazoom dans le procès-verbal (il s'agit d'une erreur dans le nom du programme). La correction sera apportée.

CE 23022021-167	Proposé par madame Julie Perreira
	Appuyé par madame Nataly Poirier

#### 5. Mot de la direction et points du jour

##### 5.1 Discussion sur le mode de fonctionnement des communications

Quand il y aura des communications ou des questions pour l'école (pour M. Caron ou Mme Yacoub), cela passera par le courriel de l'école. M. Caron fera parvenir le message à Mme Yacoub. Il nous enverra le lien zoom et l'ordre du jour. L'adresse courriel sera rendue plus visible sur le site Internet. Cela sera la façon officielle de communiquer avec l'école. Mme Johanne Cardinal (secrétaire de l'école) filtre les courriels et les redirige à la bonne personne. Les parents peuvent aussi communiquer avec Mme Yacoub. La direction et Mme Yacoub se parlent 2 semaines avant les CE. L'idée est de faciliter la communication des deux côtés. Pour s'assurer du quorum, il faut confirmer notre présence avec M. Caron.

##### 5.2 Règles de fonctionnement du SDG

Il y a eu quelques corrections. Il est sur le site Internet et à jour. Les règles de fonctionnement sont approuvées.

CE 23022021-168	Proposé par monsieur Jean-François Brisson
	Appuyé par madame Isabelle Gagné

##### 5.3 Procédures de remplacement d'enseignants

Il s'agit d'une question qui a été amenée étant donné la pénurie d'enseignants. La question est de savoir quels sont les prérequis pour remplacer les enseignants, ce qui est exigé par le CSSMB. L'école fait affaire avec le système SIR, un système automatisé mis en place par le CSS qui contient une liste de candidats qui ont été choisis par le CSSMB. S'il n'y a pas de remplaçant, Mme Johanne Cardinal appelle les suppléants qui



## École des Berges-de-Lachine

50, 34<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 1Z2  
Tél. : 514 748-4662  
Télec. : 514 634-1333

<https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>



sont sur la liste qu'elle a élaborée. Si elle ne trouve pas, alors on demande aux éducatrices du SDG. On préfère du personnel de l'école qui connaît les enfants. Si c'est un spécialiste, il arrive que le titulaire garde les élèves et soit payé en suppléance.

### 5.4 Informer les parents des mesures sanitaires déployées à DBDL

Il y a eu des fermetures de classe. M. Caron explique les mesures sanitaires mises en place pour rassurer les parents. Les nouveaux variants inquiètent. Il y a eu une rencontre avec le CPEE à ce sujet. Les parents et l'équipe-école seront informés et réinformés. Les mesures de base ont été envoyées à tous les parents (napperon du gouvernement) et il y a eu des changements spécifiques mis en place par l'école qui n'ont pas été envoyés aux parents. Les escaliers sont à sens unique. Les bulles sont préservées dans la cour à l'aide de zones délimitées. Il y a plusieurs cloches pour éviter que les groupes se croisent. Les règles internes seront transmises à tous les parents et à l'équipe-école par courriel. Le processus lorsqu'il y a une fermeture de classe sera transmis à l'équipe-école. Le document concernant les mesures sanitaires de base et spécifiques sera envoyé d'ici la fin de la semaine de relâche et il sera aussi sur le site Internet. Lorsqu'il y a une fermeture de classe, la communication envoyée aux parents est une lettre générale. Ensuite, il y a un processus en lien avec les autobus scolaires, le service de garde et il y a désinfection de la classe. Mme Yacoub pose une question sur la fréquence du nettoyage et du lavage des mains (qui sont plus fréquents en ce moment) et suggère que ces règles soient rappelées aux parents. M. Caron souligne que ces règles ont été envoyées en début d'année, mais il va les renvoyer.

### 5.5 Ventilation et qualité de l'air

À notre école, 4 classes ont été évaluées le 25 janvier. L'analyse démontre que le taux de CO<sub>2</sub> respecte le seuil de 1000 bpm. Mme Yacoub demande pourquoi il n'y a que 4 classes qui ont été évaluées. C'est parce que c'est un prorata selon le nombre de locaux et la direction propose des locaux à évaluer. Les méthodes à utiliser en ce moment pour éviter l'air stagnante et la transmission sont de laisser les portes ouvertes lorsqu'il y a de l'enseignement, laisser les fenêtres un peu ouvertes toute la journée et ouvrir les fenêtres en grand 2-3 minutes lorsque les élèves ne sont pas dans les classes. Mme Yacoub suggère d'ajouter ces données au document envoyé aux parents. Cela sera fait, mais sans préciser les chiffres.

### 5.6 Analyse des résultats suite au premier bulletin

Lors de la rencontre du comité régional de parents, il y a eu une présentation. Les résultats du CSSMB sont bons. Ils ont comparé février de cette année et de l'année dernière. Mme Françoise Michaud veut savoir si cet exercice a été fait au niveau de l'école et si cela est pertinent de le faire. M. Caron dit que cela fait partie de son mandat de connaître les résultats des élèves. M. Caron a appelé Dominique Haché qui lui a



## École des Berges-de-Lachine

50, 34<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 1Z2  
Tél. : 514 748-4662  
Télec. : 514 634-1333

<https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>

Centre  
de services scolaire  
Marguerite-Bourgeoys

Québec

fourni les outils pour analyser les résultats de l'école. M. Caron a l'intention de le faire pendant la semaine de relâche (par cohorte et par niveau). M. Caron précise qu'il faut être prudent étant donné le contexte de la COVID. Il rencontre les équipes par cycle pour regarder les résultats et voir ce qui peut être déployé par rapport à ces résultats. M. Caron se questionne à savoir si c'est pertinent de transmettre ce rapport aux parents. Mme Michaud nomme que le but n'est pas de le transmettre, mais plus de faire l'analyse à l'interne. Actuellement, le 1<sup>er</sup> jet d'analyse démontre que tous les objectifs sont atteints et cela va bien. Mme Pereira dit de faire attention aux comparaisons entre février l'an dernier et cette année étant donné qu'il y a eu des changements en lien avec la COVID (priorisation de certains apprentissages et durée de l'étape).

### 5.7 Grille-matière

Mme Yacoub a lu une fiche thématique sur le sujet et nous la résume. Mme Michaud est le seul parent qui a déjà entendu parler de la grille-matière. Mme Yacoub présente le contenu de la fiche. Les matières obligatoires sont basées sur le régime pédagogique. Les matières sont déjà choisies mais le CE doit approuver le temps accordé à chaque matière. Le but est de couvrir la matière et atteindre les objectifs. Le temps accordé peut changer selon l'école et ses besoins. Le temps doit être suffisant pour permettre aux élèves de réussir. Le temps accordé à chaque matière doit être en lien avec le projet éducatif de l'école.

La grille-horaire est abordée. La grille-horaire devrait rester telle quelle l'an prochain étant donné que ça fonctionne bien (les élèves réussissent bien) et que le contexte ne se prête pas au changement. La grille changera seulement si les directives gouvernementales changent. Le CPEE est d'accord. On peut en parler si quelqu'un trouve que cela est nécessaire de la changer.

Mme Yacoub demande si les parents peuvent avoir accès à la grille-matière, car elle veut la comparer à celle fournie par le gouvernement. Si on veut faire des changements, nous avons jusqu'au 27 mars. On doit la voir avant de l'approuver. Mme Yacoub se demande si on peut l'approuver par courriel. M. Caron va se renseigner (Mme Pinault a déjà approuvé une grille-matière par courriel dans une autre école). Sinon, il y aura une rencontre extraordinaire. Mme Kane nous la partage. La grille-matière est la même depuis plusieurs années et il n'y a pas de changement majeur en comparaison de celle suggérée par le gouvernement. Mme Yacoub demande si les résultats sont satisfaisants dans chaque matière ou si une matière devrait être revue à la hausse. Elle dit qu'une réflexion à ce sujet serait intéressante. Est-ce que les élèves atteignent un niveau suffisant pour pouvoir choisir le programme qu'ils souhaitent au secondaire (ex : école bilingue, programme maths+, etc)? Mme Yacoub parle de l'anglais entre autres. Mme Kane nomme que nous avons plusieurs élèves anglophones, donc ce ne serait pas profitable d'augmenter le temps en anglais. En arts, il y a des minimums à respecter. Il est difficile de jouer dans les spécialistes. Les taux de réussite sont à 85% partout, donc, il n'y a pas de difficulté dans une matière spécifique. Si on jouait dans la grille-matière, ce serait pour aller chercher une spécification. M. Caron ajoute que, lorsqu'on joue dans



## École des Berges-de-Lachine

50, 34<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 1Z2  
Tél. : 514 748-4662  
Télec. : 514 634-1333

<https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>



la grille-matière des spécialistes, on joue aussi dans la tâche des enseignants. Mme Pinault dit que, selon ce qu'elle a vu dans les différentes écoles où elle a travaillé, la grille-matière de base est la même dans toutes les écoles et est rarement modifiée, ce sont plutôt les spécialistes qui changent. M. Caron dit qu'il y a une latitude par rapport aux projets particuliers, ce qui permet de travailler plus une matière. Mme Michaud nomme qu'en anglais, l'enseignante trouve que c'est peu une heure par semaine. Il y aurait plusieurs allophones qui ont un anglais pauvre à notre école. Mme Michaud suggère de séparer les groupes (anglophones et francophones). Les enfants pourraient être moins à l'aise lorsqu'ils ne parlent pas anglais et que plusieurs élèves sont anglophones. Durant le CPEE, le point a été abordé. Nous avons des élèves très forts et d'autres assez faibles en anglais. Il y a eu une question à savoir si on pourrait avoir de l'anglais enrichi dans l'école, afin que les élèves anglophones se développent davantage. Il y aura une réflexion. Cependant, en lien avec le contexte, cela peut être compliqué. Cela sera plus réfléchi cette année et l'an prochain pour l'année suivante. Plusieurs solutions peuvent être envisagées (projets, parascolaire, diviser les groupes, soutien aux élèves plus faibles...). Mme Yacoub souligne le point « projet » dans la grille-matière. Cela pourrait être utilisé pour le sport-étude par exemple. M. Caron dit vouloir prendre le temps d'arriver. Il constate que le parascolaire devra être développé ainsi que les projets particuliers. Il veut bien connaître les forces et les besoins du milieu en premier lieu. M. Caron est d'avis que le milieu scolaire doit être un milieu de vie intéressant et qui réponde aux besoins des élèves. Le statu quo est suggéré en ce qui concerne la grille-matière pour l'an prochain.

CE 23022021-169	Proposé par M. Jean-François Brisson
	Appuyé par Mme Nataly Poirier

## 5.8 Calendrier scolaire 2021-2022

Il est en élaboration. Le calendrier de cette année a été construit en se basant sur celui de l'année dernière. Le même processus est en cours pour cette année. M. Caron et Mme Kane se questionnent sur la journée pédagogique au retour des fêtes, car les enfants reviendraient à l'école le vendredi. Il sera suggéré de changer cette journée de place au CPEE. La première rencontre de parents du primaire serait devancée d'une semaine afin que les rencontres de parents et l'assemblée générale se fassent en même temps. La rencontre de parents du préscolaire serait inchangée. La journée où le SDG est fermé est maintenue afin de favoriser les rencontres entre les éducatrices et les enseignantes et de relancer SCP. Mme Saraiva souligne que, d'habitude, cette journée est en milieu d'année et qu'il y a une journée avant le début des classes où les enseignantes et les éducatrices se rencontrent. La journée SDG-enseignants pourrait être dans les journées pédagogiques d'août. Cela permettrait de bien partir l'année. Normalement, l'autre journée où le SDG est fermé est vers le milieu de l'année scolaire, autour du retour des vacances des fêtes. Il y aura des discussions avec le CPEE vendredi. Mme Yacoub



## École des Berges-de-Lachine

50, 34<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 1Z2  
Tél. : 514 748-4662  
Télec. : 514 634-1333

<https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>

suggère d'approuver le calendrier scolaire, car les grandes lignes sont là. Le calendrier sera envoyé aux membres du CE. Le CE est d'accord de fermer le SDG pour une journée et approuve le calendrier scolaire.

CE 23022021-170	Proposé par Mme Poirier
	Appuyé par Mme Yacoub

### 5.9 Tutorat (demande gouvernementale)

Le plan qui est suivi est de recruter à l'interne (6 ont donné leur noms) plus 3 personnes affiliées à la famille des enseignantes (il y aura une recherche d'antécédents judiciaires), donc 10 personnes. Les enseignants donnent des noms d'élèves et il y aura jumelage. Il y aura 4-5 élèves par groupe et ce sera selon les disponibilités des tuteurs (le mieux serait quelques heures par semaine, mais ça en fait beaucoup pour les enseignants). Cela commencera le 8 mars. On n'a pas trouvé de personnes à l'externe. On doit sélectionner les élèves qui seront aidés. Ce n'est pas une recette miracle, mais il y a beaucoup de services dans les écoles (orthopédagogues, récupération). Les écoles doivent rendre des comptes sur les services de tutorat. Les rencontres seront virtuelles si ce sont des personnes externes à l'école. Les modalités restent à construire. Le midi n'est pas idéal. On peut demander des suppléants pour libérer les enseignants et que l'enseignant fasse du tutorat, mais ce n'est pas idéal. La meilleure solution serait après l'école. Le tutorat est rémunéré. Le critère de base d'embauche est de ne pas avoir d'antécédents judiciaires. Il est préférable d'avoir une base dans la transmission des connaissances. Un site est mis en place par le gouvernement et les candidatures sont remises au CS. Mme O'Hanley dit que cela pourrait être intéressant de se renseigner auprès des centres de bénévolat. Le CS aura peut-être des noms à proposer. Il est difficile pour les enseignants de prioriser les enfants qui seront vus en tutorat. Il y a plus de besoins que de ressources. Mme O'Hanley vérifient et le site de candidatures dit que les candidatures sont terminées. Mme Michaud dit que le site sera bientôt fonctionnel, selon ce qui a été dit au comité régional de parents. Les étudiants universitaires et collégiaux sont sollicités pour être tuteurs. Cela est un peu difficile car les tuteurs de l'extérieur doivent avoir des codes informatiques et doivent passer au travers de la recherche d'antécédents judiciaires.

### 5.10 SÉVI

Le CE doit consulter les élèves de l'école à chaque année sur un sujet. Cela doit être réaliste et utile de faire une consultation à ce moment de l'année. M. Caron a communiqué avec la CP responsable de la violence à l'école. L'outil suggéré par le SÉVI est un questionnaire qui est passé aux élèves sélectionnés entre 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année et qui donne énormément de données pour savoir si les élèves se sentent en sécurité (à



## École des Berges-de-Lachine

50, 34<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 1Z2  
Tél. : 514 748-4662  
Télec. : 514 634-1333

<https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>



l'école et à l'extérieur) et s'ils connaissent les réactions à avoir s'il y a un problème. Cela prend une ou deux périodes et se remplit en classe à l'aide d'un chromebook. Puis, les données sont analysées pour élaborer le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Le protocole-école est élaboré, mais il pourrait être mis à jour et étoffé avec plus de ressources. Dans 2 ans, les élèves repasseraient le test pour nous réorienter et savoir ce qui efficace ou non. C'est ce que M. Caron suggère pour cette année. Il y a 2 questionnaires qui existent : celui du CSSMB et un de McGill qui est plus étoffé et précis. La CP nous aiderait pour l'analyse des résultats et pour l'élaboration du plan de lutte l'an prochain. Mme Yacoub demande si, dans ce programme, il y a un questionnaire pour les parents et les enseignants afin d'avoir un portrait global et de remplir l'objectif de faire une consultation auprès des parents en même temps. M. Caron ne sait pas, car ne connaît pas beaucoup l'outil mais croit que ça doit être possible. Mme Yacoub nous fait remarquer que les parents ont aussi leur opinion et donnent un autre point de vue. Mme Yacoub suggère 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> afin de faire le suivi dans 2 ans. M. Caron soulève que les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> connaissent très bien l'école. M. Caron va en parler avec Mme Côté, la conseillère pédagogique. Mme Yacoub demande le coût, M. Caron ne le sait pas mais dit que ce ne devrait pas être un problème. Mme Pereira est d'accord et l'a déjà vécu dans une autre école. Cela avait été fait auprès des 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année. Mme Pinault l'a fait dans une autre école et les parents étaient aussi questionnés. Mme Yacoub souligne qu'on peut aussi faire un questionnaire maison. M. Caron apprécie que ce ne soit pas trop demandant pour les enseignants, car c'est une période de classe pour remplir le questionnaire. Ce sera un outil de plus pour les TES. Mme Gagné trouve que c'est une bonne idée. On s'embarque dans cette démarche.

CE 23022021-172	Proposé par Mme Julie Pereira
	Appuyé par Mme Valérie Pinault

### 5.11 Soirée conférence aux parents du RÉTAC primaire

Le RÉTAC Lachine offre une conférence pour les parents de 1<sup>ère</sup> année à secondaire 1. C'est une conférence par M. Yanick Côté. La date est à confirmer, mais elle sera en mars. Le thème est « La prévention de la cyberintimidation et l'augmentation de la sécurité des jeunes sur les médias sociaux ». La conférence sera virtuelle et gratuite. L'information sera envoyée aux parents par courriel avec un lien pour s'inscrire.

### 5.12 Organisme « aider son enfant »

Ce sujet a été abordé la dernière fois. Le plus gros forfait est de 6 conférences. Il n'est pas clair sur le site si ce serait à partir de maintenant ou si on aurait accès aux conférences passées. Est-ce qu'on serait intéressés? Il n'y a pas de problème au niveau du budget. Si on veut en offrir, on doit s'informer sur la façon dont les parents ont accès. Il faudrait parler à un responsable de l'organisme. Mme Michaud nous en avait parlé suite au comité régional de parents. De ce que Mme Michaud a compris, il s'agit de



## École des Berges-de-Lachine

50, 34<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 1Z2  
Tél. : 514 748-4662  
Télec. : 514 634-1333

<https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>



vidéos à regarder chez soi quand on veut. Le prix dépend du nombre d'enfants à l'école. Il faudrait demander pendant combien de temps les conférences seront accessibles. Les parents peuvent aussi s'inscrire par eux-mêmes s'ils le désirent. Mme Michaud va se renseigner. On se demande si on peut choisir les conférences. M. Caron souligne que ce serait dommage d'investir et que les parents ne les regardent pas. Mme Pinault nomme que nous avons beaucoup de parents qui ne parlent pas français. M. Caron va envoyer un questionnaire aux parents pour vérifier l'intérêt. Il faut avoir un minimum d'informations avant, donc on va attendre que Mme Michaud ait communiqué avec l'organisme. M. Caron suggère qu'on commence avec moins de conférence pour vérifier s'il y a de l'intérêt.

### 6. Mot du service de garde

Il y a eu une activité pour la St-Valentin. C'était une activité sur les BFF. L'activité a eu lieu dans la grande salle. C'était le premier gros projet avec les règles sanitaires. Il y a moins d'enfants au SDG, donc, c'est plus facile de les respecter. Il y aura d'autres activités lors des prochaines fêtes. L'équipe sera une journée au SDG Catherine-Soumillard pendant la semaine de relâche.

### 7. Mot des enseignants

Nous avons vécu la récompense-école et les enfants ont adoré. L'activité a changé : chaise musicale, limbo, macarena et sac de chips individuel pour chacun. Les élèves ont participé et étaient très contents du sac de chips.

### 8. Mot du représentant de la communauté

Le site web a été lancé : [Bibliothèquesdelachine.com](http://Bibliothèquesdelachine.com). Le lien sera sur le site de l'école et renvoyé aux parents avant la semaine de relâche. Les deux autres liens seront enlevés. Il y a des activités thématiques et des informations. Les inscriptions aux activités jeunesse sont centralisées. Il y a un formulaire pour toutes les activités. Il y a une programmation pendant la semaine de relâche en lien avec le festival *Montréal Joue*. Il y a une page qui résume les activités. Il y a des activités virtuelles en groupe et des activités à télécharger. Il y a aussi un lien vers un site qui propose des jeux de société imprimables. Les bibliothèques sont maintenant ouvertes au public, mais l'accès est limité. Il n'y a pas d'activités dans les bibliothèques. Le menu jeunesse a été transformé en projet de sacs surprise. Ce sont des sacs fermés et tu découvres le contenu après l'emprunt (8 à 10 documents). Les sacs sont ciblés par tranches d'âge : 3-4 ans, 5-7 ans, 8-9 ans.



## École des Berges-de-Lachine

50, 34<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 1Z2  
Tél. : 514 748-4662  
Télec. : 514 634-1333

<https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>



### 9. Rapport du délégué au comité régional de parents

Il y a eu 2 comités de parents en un mois. Le 28 janvier et le 18 février.

28 janvier : M. Dominic Bertrand (DG de la CSSMB) a fait un bilan des résultats scolaires. Les chiffres sont bons, mais il n'a pas parlé du primaire étant donné qu'il n'y a pas eu d'examen du ministère l'année dernière. Les garçons réussissent très bien par rapport aux garçons du reste du Québec. La CSSMB se classe au premier rang des CSS. Il y a 511 000\$ pour le tutorat au CSSMB, c'est 10\$ par élève. Si on fait le calcul, cela fait 10 heures par classe. Il a présenté les savoirs essentiels. Des fiches du ministère devraient être disponibles pour les parents étant donné que les parents s'inquiètent à cause de la pandémie et des fermetures de classe. Les taux de plomb et de CO<sub>2</sub> ont été abordés. Lors des classes virtuelles, la cyberintimidation est possible, surtout à partir de la 4<sup>e</sup> année. Il y a de la formation pour les enseignants à ce sujet en lien avec l'enseignement à distance. L'enseignant peut exiger que les élèves ouvrent leur caméra. Les examens d'entrée au secondaire seront modifiés à cause du contexte, mais ce n'est pas clair encore. Ils ont parlé du protecteur de l'élève, qui est un poste à temps partiel. Ils ont parlé de la pandémie. Ils ont parlé du SEVI et des conférences gratuites fournies par le comité de parents. L'école doit envoyer un rappel aux parents avant les conférences afin qu'ils s'inscrivent. La prochaine pour le primaire est le 17 mars et une autre le 27 avril. On croit que les conférences seront peut-être redondantes étant donné qu'il y a déjà des conférences gratuites. Nous allons prendre l'information de l'organisme pour les autres années.

18 février : Présence de Alain Lavoie, directeur général du CSSMB. Des parents ont demandé de donner les données de COVID par école, mais le DG n'était pas d'accord. Cela pourrait mettre les écoles en compétition. Il suggère de fournir les données par RETAC. Des parents ont été surpris par la tempête et qui ne savaient pas que l'école était fermée. Ils suggéraient d'envoyer un texto, mais ce serait pratiquement impossible. Il y a eu une suggestion que l'école envoie un courriel à tous les parents. Il y avait une application qui servait à avertir les parents, mais elle n'existe plus. Mme Poirier souligne que l'information est dans un carré rouge sur le site du CSSMB. Mme Michaud dit qu'il faut tout de même penser à aller sur le site. Mme Poirier dit aussi qu'il y a un adulte à 7h40, donc, c'est la responsabilité des parents de ne pas laisser l'enfant seul dans la cour. M. Caron dit qu'il trouve l'idée d'envoyer un courriel aux parents intéressante, mais l'utilisation de Mozaik, qui permet 300 personnes à la fois, cause des difficultés. Mme Pereira dit que certaines enseignantes ont envoyé un courriel à leurs élèves, mais ce ne sont pas toutes les enseignantes qui le font. M. Brisson demande s'il y a un chiffre magique pour fermer les écoles. Mme Michaud dit que c'était parce qu'ils annonçaient beaucoup de neige pendant la journée. M. Caron dit que ça dépend énormément des transporteurs scolaires. Comme c'était de la poudrière et de la glace, ce n'était pas sécuritaire. Ce sont plutôt les conditions routières qui dictent la décision. Ils ont créé un sous-comité au sein du comité de parents concernant



## École des Berges-de-Lachine

50, 34<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 1Z2  
Tél. : 514 748-4662  
Télec. : 514 634-1333

<https://desbergesdelachine.ecolelachine.com/>



l'intimidation. Mme Yacoub suggère de trouver une façon de communiquer avec les parents lors des tempêtes. M. Caron va tenter de trouver une solution.

### 10. Dépôt de document

- 10.1 Procès-verbal du 19 janvier 2021
- 10.2 Règles de fonctionnement du SDG
- 10.3 Grille-matière
- 10.4 Calendrier (à venir)

### 11. Mot de la présidente

Mme Yacoub nous remercie, car cela était une longue soirée mais les points étaient importants. Elle accueille M. Caron. Avec une bonne collaboration et une bonne communication, on va finir l'année haut la main. Elle remercie les membres de l'équipe-école.

### 12. Levée de la rencontre à \_\_\_\_\_21h21\_\_\_\_\_

Proposée par : Mme Nadia Yacoub Appuyée par Mme Julie Pereira.

Prochaine rencontre le 20 avril 2021 à 19h.

---

Dominique Caron, directeur

---

Nadia Yacoub, Présidente